Perspectives

N°21/158 – 3 mai 2021

ROYAUME-UNI – Élections à venir en Écosse : test sur la question de l'indépendance

Les élections du mois de mai en Écosse devraient conduire à une majorité pro-indépendance, ce qui pourrait mener à un second référendum sur l'indépendance

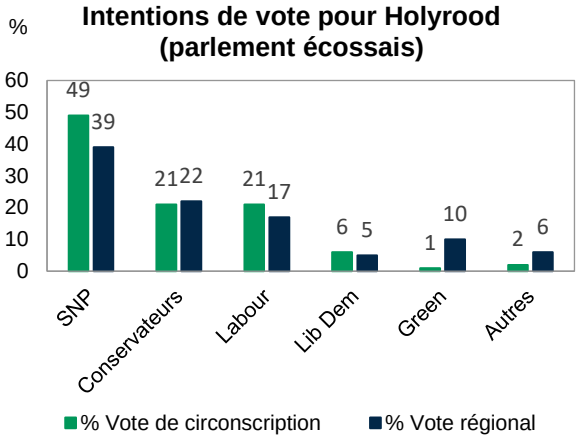
Le 6 mai prochain, les Écossais se rendront aux urnes pour élire les 129 membres de leur Parlement[1]. **Ces élections pourraient conduire à un second référendum sur l'indépendance (souvent appelé *indyref2*) de l'Écosse si une majorité pro-indépendance remportait les élections.** La promesse de la tenue d'un référendum sur l'indépendance « lorsque la crise Covid sera passée » a été inscrite dans le programme électoral[2] du Parti national écossais (*Scottish National Party* ou SNP) qui stipule clairement que les élections du 6 mai prochain constituent une demande de permission au peuple écossais pour la tenue d'un second référendum sur l'indépendance. Au pouvoir depuis 2007, le SNP est en passe de sortir vainqueur de ces élections, même s'il risque de ne pas obtenir la majorité absolue (65 sièges). Il a même publié un projet de loi en mars 2021 traitant des questions de la date du référendum (le SNP l'envisage lors de la première moitié du prochain Parlement, c'est-à-dire avant fin 2023, mais ce sera au prochain Parlement écossais d'en décider le moment précis), la question et la forme du bulletin de vote (qui seront les mêmes que celles utilisées lors du référendum de 2014, mis à part le souhait d'une traduction de la question en gaélique) et l'étendu du droit de vote (incluant une proposition de permettre aux citoyens étrangers ayant déjà le droit de voter aux élections législatives de participer également au vote du référendum).

Depuis le début de l'année, les sondages montrent une baisse de popularité du SNP, accompagnée d'une baisse du soutien à l'indépendance[3]. Le succès de la campagne de vaccination lancée par le gouvernement de Boris Johnson (applaudie par 82% des Écossais, selon YouGov) et, plus récemment, les tensions croissantes au sein du SNP suite à l'« affaire Salmond[4] » semblent expliquer cette affaiblissement récent. Alors qu'il recueillait près de 60% des intentions de vote des circonscriptions en début d'année, le SNP n'en captait plus que 48% fin avril. Le SNP est toutefois toujours loin devant ses adversaires dans les sondages, les Conservateurs et le Labour qui récoltent chacun près de 21% des intentions de vote des circonscriptions selon une moyenne pondérée de sondages[5]. Au niveau du vote régional, la popularité du SNP est tombée sous les 40%, au plus bas depuis plus d'un an.

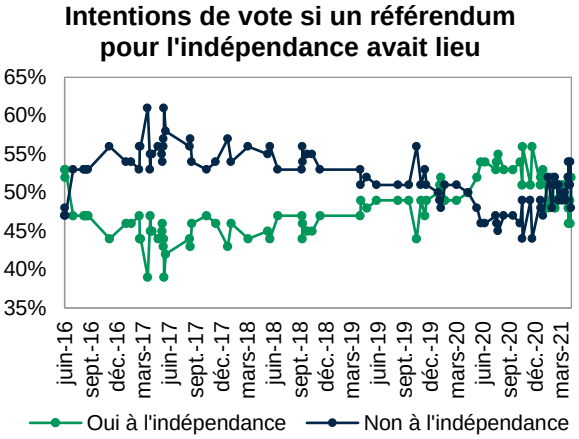
Le soutien à l'indépendance avait augmenté sensiblement début 2020 et avait maintenu une nette marge d'avance par rapport aux partisans de l'Union tout au long de l'année écoulée (voir graphique ci-dessous). Mais depuis le début de cette année, le camp du « oui » est en perte de vitesse dans les sondages où les résultats sont devenus très serrés et volatils. Au mois d'avril, les sondages semblent donner une marge d'avance aux unionistes qui, dans certains cas, atteignent 8 points de pourcentage.

[1] Les élections législatives écossaises comportent deux votes distincts : un vote pour élire les représentants de chacune des 73 circonscriptions et un vote régional pour élire 56 autres députés issus de huit régions (sept par région).
[2] « SNP 2021 Manifesto: Scotland's Future, Scotland's Choice », SNP, Avril 2021
[3] John Curtice « Why has nationalist support fallen », *What Scotland Thinks website*, 19 mars 2021
[4] Cécile Ducourtieux « Nicola Sturgeon, première ministre écossaise, blanchie d'accusations de mensonges », Le Monde, 23 mars 2021
[5] Martin Stabe « Poll tracker: how will the SNP fare in Scotland's May elections?, Financial Times, 29 avril 2021

Slavena NAZAROVA
slavena.nazarova@credit-agricole-sa.fr



Source : sondage YouGov du 22 avril, Crédit Agricole S.A.



Source : What Scotland thinks? Crédit Agricole S.A.

Même si le SNP n'arrivait pas à obtenir la majorité absolue, une majorité pro-indépendance devrait se dégager de ces élections. Pour gagner la majorité absolue, le SNP devra gagner six circonscriptions qui sont aujourd'hui entre les mains des Conservateurs et du Labour. Le nouveau parti indépendantiste, Alba, créé par l'ancien Premier ministre Alex Salmond, est l'inconnue de ces élections. S'il obtient plus de 5% des voix, il risque de priver le SNP d'une majorité absolue au Parlement. Toutefois, les sondages suggèrent que le parti des Verts, allié du SNP dans le gouvernement actuel depuis 2016 et ouvertement pro-indépendance, devrait réaffirmer son pouvoir à Édinbourg à l'issue du vote régional. Le SNP pourrait compter à nouveau sur son soutien s'il n'arrivait pas tout seul à obtenir la majorité absolue.

Le chemin de croix des indépendantistes

Le gouvernement britannique a catégoriquement rejeté un nouveau référendum sur l'indépendance en Écosse affirmant qu'un tel scrutin devait avoir lieu « une seule fois dans une génération ». En droit britannique, les questions touchant à l'avenir de l'Union relèvent du pouvoir exclusif de Westminster qui, par conséquent, peut seul permettre la tenue d'un tel scrutin. Le gouvernement écossais souhaite le transfert du pouvoir législatif depuis Westminster vers Holyrood (appelé ordre Section 30) pour que celui-ci puisse légiférer sur la question. Pour lui, le Brexit, qui a fait sortir l'Écosse de l'UE contre la volonté de 62% des citoyens écossais, constitue depuis 2014, un « changement significatif de circonstances »[6] et, de plus, le gouvernement britannique n'a pas considéré les propositions du Parlement écossais lors du processus de négociations, notamment son souhait d'un maintien du Royaume-Uni dans le marché unique et dans l'union douanière. Si la demande du gouvernement écossais d'un ordre Section 30 est rejetée, mais que le SNP décide tout de même de faire voter sa loi sur le référendum par le Parlement écossais, l'affaire sera certainement remontée à la Cour suprême. En ce qui concerne la possibilité d'un scrutin consultatif, sans l'autorisation de Westminster, le gouvernement écossais ne l'a jamais exclue, mais l'accord de Westminster est préférable car un référendum illégal pourrait être bloqué par la Cour suprême, être boycotté par les partis unionistes et/ou avoir un faible taux de participation, ce qui amoindrirait davantage sa légitimité.

La question d'une Écosse indépendante soulève de nombreuses incertitudes[7] : divorce avec le Royaume-Uni et répartition des comptes publics, devise du nouvel État écossais, banque centrale, appartenance éventuelle à l'UE (et, *in fine,* à la zone euro). C'est certainement en grande partie en raison de ces incertitudes qu'une majorité de la population (55%) a choisi de voter « non » à l'indépendance (45% ont voté pour le « oui ») lors du référendum de 2014. Depuis ce scrutin, la nouvelle relation entre le Royaume-Uni et l'UE et la crise de la Covid-19 ont été des événements majeurs qui, selon nous, contribuent à faire pencher la balance des arguments économiques en faveur des unionistes. Mais, comme l'a démontré le Brexit, il n'est pas exclu que le politique et l'émotionnel l'emportent sur le rationnel économique dans le choix du peuple écossais si *indyref2* avait lieu.

Une séparation de l'Écosse du Royaume-Uni impliquerait un processus de sécession significativement plus complexe que le Brexit. Or, celui-ci n'est toujours pas terminé et demeure une source d'incertitudes et de tensions notamment au sujet de l'implémentation du Protocole sur l'Irlande du

[6] « Scotland's right to choose: putting Scotland's future in Scotlands' hands », *Scottish Government*, décembre 2019
[7] « L'Écosse et le coût de la liberté », Crédit Agricole S.A., 22 mai 2014

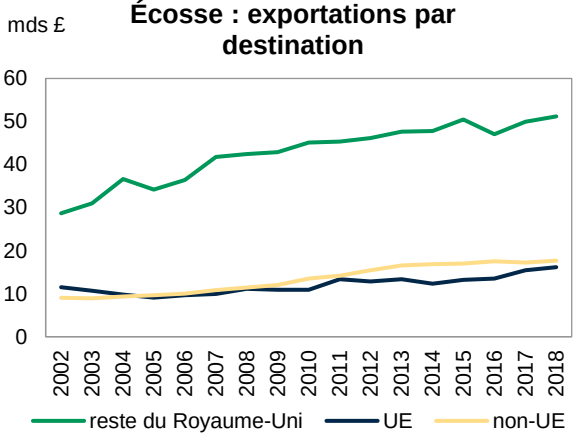
Slavena NAZAROVA
slavena.nazarova@credit-agricole-sa.fr

Nord. L'Écosse est beaucoup plus intégrée au reste du Royaume-Uni que ne l'était le Royaume-Uni vis-à-vis de l'UE. L'Écosse fait partie d'une union politique, monétaire, budgétaire et bancaire avec le reste du Royaume-Uni, ce que le Royaume-Uni n'a jamais été au sein de l'UE, ayant bénéficié d'exonérations importantes en tant que membre (monnaie, critères de Maastricht, « rabais » britannique). Séparer une union aussi parfaite que le Royaume-Uni, fruit de trois siècles d'intégration (et non de plusieurs décennies), impliquerait des négociations longues et compliquées. Selon *The Institute for Government*, plus de cinq ans seraient nécessaires pour négocier un accord de divorce avec Westminster et au moins deux ans pour que l'Écosse accède à l'UE. Cela nous semble un scénario optimiste au vu de l'expérience du Brexit où il a fallu trois ans et demi pour aboutir à un accord de sortie de l'UE (de mars 2017 à octobre 2019) et encore un an pour négocier un accord de libre-échange rudimentaire. Le processus d'ajustement économique d'une Écosse indépendante pourrait aussi être plus long que dans le cas du Brexit étant donné le degré d'intégration plus élevé.

Logique économique – quelle évolution depuis 2014 ?

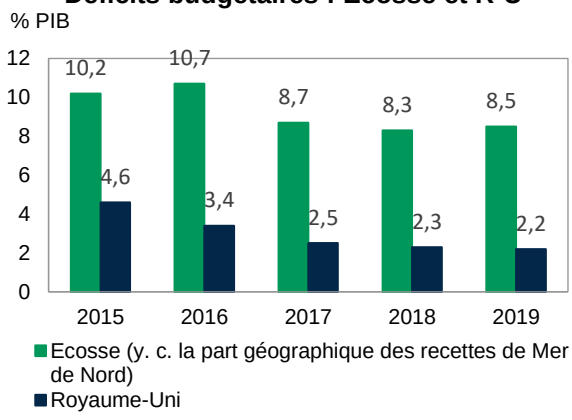
Le SNP souhaite que l'Écosse demande son adhésion à l'UE si elle obtient son indépendance du Royaume-Uni. Cependant, l'accord de libre-échange signé entre l'UE et le Royaume-Uni fin 2020 (Accord de commerce et de coopération ou *Trade and Cooperation Agreement*), et en vigueur depuis le 1er janvier 2021, vient compliquer la donne. **Le gouvernement britannique ayant fait sortir le Royaume-Uni du marché unique et de l'union douanière européenne, une adhésion de l'Écosse à l'UE impliquerait une frontière physique avec le reste du Royaume-Uni.** Or, les échanges de l'Écosse avec le reste du Royaume-Uni sont trois fois plus importants qu'avec l'UE, selon les statistiques, disponibles jusqu'en 2018, du gouvernement écossais. Les exportations écossaises vers l'UE représentaient 16 milliards de livres en 2018, contre 51 milliards pour les exportations vers le reste du Royaume-Uni et 18 milliards vers le reste du monde. Une Écosse indépendante devenue membre de l'UE serait obligée d'imposer des contrôles douaniers pour ses échanges avec l'Angleterre. Son commerce avec le reste du Royaume-Uni se ferait selon les termes de l'Accord de commerce et de coopération en vigueur entre l'UE et le Royaume-Uni : les échanges seraient exempts de droits de douane, mais soumis à des règles d'origine et à des vérifications et des contrôles réglementaires complets. L'émergence de barrières au commerce avec le principal partenaire commercial écossais conduirait, selon une étude du *Center of Economic Performance*[8], à un coût en termes de revenu par habitant estimé à deux à trois fois plus élevé que le coût du Brexit, principalement en raison de cette exposition disproportionnée de l'Écosse au reste du Royaume-Uni par rapport à son exposition à l'UE.

Écosse : exportations par destination



Source : Gouvernement écossais, Crédit Agricole S.A.

Déficits budgétaires : Écosse et R-U



Source : Gouvernement écossais, Crédit Agricole S.A.

La question des finances publiques écossaises, toujours en plus mauvais état que celles du reste du Royaume-Uni, reste une « épine dans le pied » des indépendantistes. Depuis la crise de 2008 et jusqu'à la crise de la Covid-19, le déficit de l'Écosse est resté assez stable, à près de 9% du PIB, alors que celui du Royaume-Uni a baissé régulièrement, passant de près de 10% en 2008 à 2,3% en 2019. **Cette faiblesse relative des finances publiques écossaises par rapport à celles du Royaume-Uni est due à la baisse des revenus tirés de la mer du Nord et à des dépenses publiques en permanence plus élevées** (12% de plus par personne que la moyenne du Royaume-Uni, selon l'IFS). La crise de la Covid-

[8] Hanwei Huang, Thomas Sampson et Patrick Schneider « Desunited Kingdom? Brexit, trade and Scottish independence », Center for Economic Performance, Brexit Analysis N° 17, 3 février 2021

Slavena NAZAROVA
slavena.nazarova@credit-agricole-sa.fr

19 est venue empirer la situation. En 2020, la hausse des dépenses publiques engendrée par la crise sanitaire et la chute des cours du pétrole conduiront à un fort rebond des déficits budgétaires, avec une estimation de 26% à 28% du PIB pour l'Écosse et de 17% pour le Royaume-Uni pour l'exercice 2020-2021 (selon l'OBR). Le gouvernement britannique a déjà posé les jalons de l'assainissement budgétaire à venir dans son budget de mars dernier moyennant principalement des hausses d'impôts (notamment celle de l'impôt pour les sociétés annoncée pour 2023). Une Écosse indépendante devra faire un effort encore plus significatif si son gouvernement maintient son objectif de réduction du déficit à 3% du PIB d'ici cinq à dix ans, comme souhaité[9] par la Commission de Croissance Soutenable (*the Sustainable Growth Commission*) créée par Nicola Sturgeon.

Si, en 2014, le pétrole faisait encore partie des arguments pro-indépendance, il a définitivement perdu de son attrait. Déjà en forte chute depuis plusieurs années lors du référendum de 2014, les recettes budgétaires liées aux activités d'extraction pétrolière en mer du Nord ont continué de baisser ces dernières années pour ne plus représenter qu'une partie négligeable des recettes totales de l'État écossais (moins de 2% contre près de 16% dix ans auparavant). Les cours du Brent se situaient à plus de 100 dollars le baril l'année précédant le référendum de 2014 mais sont passés à 60 dollars le baril en moyenne en 2019 et à 40 dollars en 2020. Ils sont en hausse depuis plusieurs mois grâce à l'amélioration des perspectives de croissance mondiale en lien avec le déploiement des campagnes de vaccination. Mais ils resteront probablement volatils dans les mois à venir, dans la mesure où la reprise de la demande mondiale reste incertaine et inégale d'un pays à l'autre. Les objectifs de réduction des émissions de carbone pèsent également sur les perspectives des activités et des prix pétroliers sur le long terme.

[9] « Scotland – the new case for optimism », The Sustainable Growth Commission, Mai 2018

Slavena NAZAROVA
slavena.nazarova@credit-agricole-sa.fr

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
03/05/2021	États-Unis – La croissance accélère au premier trimestre, tirée par la consommation privée	Etats-Unis
30/04/2021	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
30/04/2021	France – Conjoncture, Flash PIB : fragile reprise de la croissance au T1 2021	France
29/04/2021	Afrique sub-saharienne : le défi du financement de la reprise en attendant l'après-crise	Emergents
29/04/2021	L'inflation dans les pays émergents	Emergents
29/04/2021	Inflation en Asie – Inflation, désinflation, déflation ?	Asie
28/04/2021	PRISME – L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire du Crédit Agricole	Agri-agro
28/04/2021	Royaume-Uni – Scénario 2021-2022 : des perspectives revues à la hausse grâce à la vaccination	Royaume-Uni
28/04/2021	Zone euro – La BCE en mode prudent	UE
27/04/2021	Inflation en France	France
27/04/2021	Chili – Rapide survol pré-électoral	Amérique latine
23/04/2021	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
22/04/2021	Zone euro – Scénario 2021-2022 : Sortie uniforme de la crise sanitaire, sortie différenciée de la crise économique	Zone euro
22/04/2021	Inflation aux États-Unis	Etats-Unis
22/04/2021	Pérou – Gauche radicale contre droite populiste	Amérique latine
21/04/2021	Chine – La croissance se rééquilibre : passe-passe statistique ou réalité économique ?	Asie
20/04/2021	Europe – Entreprises européennes : invasion de zombies ou résurrection de Lazare ?	UE
20/04/2021	Espagne – Scénario 2021-2022 : un début d'année encore perturbé	Espagne
20/04/2021	États-Unis – Une semaine riche en très bonnes nouvelles conjoncturelles	Etats-Unis
20/04/2021	Inflation et prix à la consommation	Monde
19/04/2021	Europe – Relance européenne : la Commission européenne prête à délivrer	UE
19/04/2021	Allemagne – Scénario 2021-2022 : une croissance sur les starting-blocks mais toujours bridée par la crise sanitaire	UE
19/04/2021	Europe – Relance européenne : la Commission européenne prête à délivrer	UE

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques
12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques :** Robin Mourier

Secrétariat de rédaction : Sophie Gaubert

Contact: *publication.eco@credit-agricole-sa.fr*

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :
Internet : https://etudes-economiques.credit-agricole.com/
iPad : application Etudes ECO disponible sur App store
Android : application Etudes ECO disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.